

# Grille de pointage pour les unités d'abonnés à bande multiples

## Instructions:

Évaluation de chacun des critères des unités d'abonné (UA) dans chacun des vollets (bande unique, bande double, bande multiple, DVRS) pour lesquels les offrants soumissionnent. Pour les soumissions à bande multiple, chaque soumission devrait avoir une radio opérant dans les trois bandes qui sera évaluée.

Les pointages comparatifs seront évalués comme suit:  
S'il y a une évaluation comparative à évaluer, les UA de chaque offrant seront comparés avec les propositions des autres offrants dans la ou les bandes proposées. Selon leur pointage, les soumissions seront ordonnées de la plus haute à la plus basse selon la valeur obtenue, relativement à chacun des critères, avec l'évaluation comparative. Cette méthodologie assure une évaluation de pointage consistante, pour chaque soumissions, UA et vollets.

Section 8 Exemple de pointage dans la bande multiple:

Ex 1. Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB

Points accordé pour le rejet d'intermodulation =  $\text{PointsMax} \times \frac{\{\text{InterModAssigné UA} - \text{InterModMinRejet UA}\}}{\{\text{InterModMaxRejet UA} - \text{InterModMinRejet UA}\}}$

Inscrire les valeurs appropriées dans les encadrés rouges appropriés

## 6 Critères généraux obligatoires relatifs à l'équipement

### 6.7 Qualité

6.7.1.1	L'offrant devrait avoir obtenu la certification ISO 27001.	20 points accordés à l'offrant détenant la certification ISO 27001		
		0 points accordé à l'offrant ne détenant pas la certification ISO 27001		
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 20 points)</b>	=	<b>20</b>

### 6.8 Licences

6.8.1.1	Il devrait être possible de transférer les options et les fonctions de l'équipement radio à un autre poste radio de même marque et modèle pendant la durée de vie utile minimale du poste radio d'origine.	12 points accordés à l'offrant s'il est possible de transférer les options et les fonctions de l'équipement radio à un autre poste radio de même marque et modèle pendant la durée de vie utile minimale du poste radio d'origine		
		6 points accordés à l'offrant s'il est possible de transférer les options et les fonctions de l'équipement radio à un autre poste radio uniquement en remplacement direct d'une radio ou lors d'une réparation sous garantie.		
		0 points accordés à l'offrant s'il n'est pas possible de transférer les options et les fonctions de l'équipement radio à un autre poste radio uniquement en remplacement direct d'une radio ou lors d'une réparation sous garantie.		
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 12 points)</b>	=	<b>12</b>
6.8.2	Exception faite des nouvelles caractéristiques ou fonctions, l'offrant devrait indiquer si l'équipement radio proposé est admissible, pendant sa durée de vie, à des mises à niveau logicielles ou micrologiciels sans frais pour l'utilisateur autorisé.	18 points accordés à l'offrant si l'équipement radio proposé est admissible, pendant sa durée de vie, à des mises à niveau logicielles ou micrologiciels sans frais pour l'utilisateur autorisé.		
		0 points accordés à l'offrant si l'équipement radio proposé n'est pas admissible, pendant sa durée de vie, à des mises à niveau logicielles ou micrologiciels sans frais pour l'utilisateur autorisé.		
		Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.		
		Radio portatif =		18
		Radio mobile =		18

		Radio de bureau = 18		
		(Portatif + Mobile + Bureau) / 3		
		Pointage de l'énoncé (Maximum 18 points)	=	18
<b>6.9 Identification</b>				
6.9.1.1	Il devrait être possible d'ajouter une étiquette RFID à l'équipement radio.	6 points accordés s'il est possible d'ajouter une étiquette RFID à l'équipement radio.  0 points accordés s'il n'est pas possible d'ajouter une étiquette RFID à l'équipement radio.  Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.		
		Radio portatif = 6		
		Radio mobile = 6		
		Radio de bureau = 6		
		(Portatif + Mobile + Bureau) / 3		
		Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points)	=	6
<b>7 Spécifications obligatoires de l'équipement</b>				
<b>7.5 Fonctionnement conventionnel conforme à la norme P25</b>				
7.5.6.1	Les seuils RSSI de l'algorithme de balayage par vote devraient être réglables à l'aide du logiciel de configuration du poste radio.	9 points accordés si les seuils RSSI de l'algorithme de balayage par vote est réglables à l'aide du logiciel de configuration du poste radio.  0 points accordés si les seuils RSSI de l'algorithme de balayage par vote n'est pas réglables à l'aide du logiciel de configuration du poste radio.		
				9
		Pointage de l'énoncé (Maximum 9 points)	=	
7.5.6.2	Le poste radio devrait être configurable pour permettre l'affichage du site voté.	9 points accordés si le poste radio est configurable pour permettre l'affichage du site voté.  0 points accordés si le poste radio n'est pas configurable pour permettre l'affichage du site voté.		
				9
		Pointage de l'énoncé (Maximum 9 points)	=	
<b>7.8 Clés de chiffrement</b>				
7.8.1.1	Les clés devraient être stockées dans un module cryptographique de l'équipement radio d'une manière conforme au niveau de sécurité 2 ou 3 de la norme FIPS 140-2.	24 points accordés si les clés peuvent être stockées dans un module cryptographique de l'équipement radio d'une manière conforme au niveau de sécurité 3 de la norme FIPS 140-2.  18 points accordés si les clés peuvent être stockées dans un module cryptographique de l'équipement radio d'une manière conforme au niveau de sécurité 2 de la norme FIPS 140-2.  0 points accordés si les clés peuvent être stockées dans un module cryptographique de l'équipement radio d'une manière conforme au niveau de sécurité 1 de la norme FIPS 140-2.		
				24
		Pointage de l'énoncé (Maximum 24 points)	=	

7.8.2.1	Le poste radio mobile devrait permettre la connexion du câble de programmation du poste radio et du câble du dispositif de chargement de clé par le bloc de commande, ou la connexion au moyen d'un câble qui peut être installé pour permettre l'accessibilité depuis le côté conducteur du véhicule.	<p>10 points accordés si le poste radio mobile permet la connexion du câble de programmation du poste radio et du câble du dispositif de chargement de clé par le bloc de commande.</p> <p>5 points accordés si le poste radio mobile permet la connexion du câble de programmation du poste radio et du câble du dispositif de chargement de clé au moyen d'un câble qui peut être installé pour permettre l'accessibilité depuis le côté conducteur du véhicule.</p> <p>0 points accordés si le poste radio ne permet pas la connexion du câble de programmation du poste radio et du câble du dispositif de chargement de clé par le bloc de commande, ou ni la connexion au moyen d'un câble qui peut être installé pour permettre l'accessibilité depuis le côté conducteur du véhicule.</p>	<b>10</b>								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;"><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 points)</b></td> <td style="width: 10%; text-align: center;">=</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 points)</b>	=								
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 points)</b>	=										
7.8.3.1	Un minimum de 64 clés uniques actives et de 64 clés uniques inactives pour le chiffrement du trafic devrait être prises en charge par l'équipement radio.	<p>6 points accordés si plus de 64 clés uniques actives et plus de 64 clés uniques inactives pour le chiffrement du trafic peut être prises en charge par l'équipement radio.</p> <p>0 points accordés si le seuil maximum est de 64 clés uniques actives et de 64 clés uniques inactives pour le chiffrement du trafic est prises en charge par l'équipement radio.</p> <p>Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.</p>	<b>6</b>								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Radio portatif</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">=</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">6</td> </tr> <tr> <td>Radio mobile</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">6</td> </tr> <tr> <td>Radio de bureau</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">6</td> </tr> </table>		Radio portatif	=	6	Radio mobile	=	6	Radio de bureau	=	6	
Radio portatif	=	6									
Radio mobile	=	6									
Radio de bureau	=	6									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%; text-align: right;"><b>(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</b></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points)</b></td> <td style="text-align: center;">=</td> <td></td> </tr> </table>		<b>(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</b>			<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points)</b>	=					
<b>(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</b>											
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points)</b>	=										
<b>7.12 Programmation par radiocommunication (OTAP)</b>											
7.12.2	L'offrant devrait décrire la manière et le moyen par lequel le processus OTAP se déroulera (conventionnel, partage de canaux, Wi-Fi, Bluetooth, communication en champ proche, etc.).	<p>1 point accordés si l'offrant décrit la manière et le moyen par lequel le processus OTAP se déroulera (conventionnel, partage de canaux, Wi-Fi, Bluetooth, communication en champ proche, etc.).technology: conventional, partage de canaux, Wifi, Bluetooth, NFC</p> <p>0 points accordés si l'offrant décrit la manière et le moyen par lequel le processus OTAP se déroulera (conventionnel, partage de canaux, Wi-Fi, Bluetooth, communication en champ proche, etc.).</p> <p>Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.</p>	<b>5</b>								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Radio portatif</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">=</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Radio mobile</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Radio de bureau</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> </table>		Radio portatif	=	5	Radio mobile	=	5	Radio de bureau	=	5	
Radio portatif	=	5									
Radio mobile	=	5									
Radio de bureau	=	5									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%; text-align: right;"><b>(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</b></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 5 points)</b></td> <td style="text-align: center;">=</td> <td></td> </tr> </table>		<b>(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</b>			<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 5 points)</b>	=					
<b>(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</b>											
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 5 points)</b>	=										

7.12.3	Le processus OTAP ne devrait pas appliquer les changements de programmation radio à l'équipement radio sans informer l'utilisateur de cet équipement de toute incidence sur les opérations de l'équipement radio et l'intervention explicite de l'utilisateur au moment du changement si l'OTAP est exécuté sur le réseau radio.	<p>6 points accordés si le processus OTAP n'applique pas les changements de programmation radio à l'équipement radio sans informer l'utilisateur de cet équipement de toute incidence sur les opérations de l'équipement radio et l'intervention explicite de l'utilisateur au moment du changement si l'OTAP est exécuté sur le réseau radio.</p> <p>0 points accordés si le processus OTAP applique les changements de programmation radio à l'équipement radio sans informer l'utilisateur de cet équipement de toute incidence sur les opérations de l'équipement radio et l'intervention explicite de l'utilisateur au moment du changement si l'OTAP est exécuté sur le réseau radio.</p> <p>Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.</p> <table border="1" data-bbox="594 590 1136 695"> <tr> <td>Radio portatif</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio mobile</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio de bureau</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> </table> <p>(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</p> <p><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points)</b> =</p>	Radio portatif	=	6	Radio mobile	=	6	Radio de bureau	=	6	6
Radio portatif	=	6										
Radio mobile	=	6										
Radio de bureau	=	6										
7.12.4	Le logiciel OTAP devrait tenir à jour un journal de toute modification apportée, y compris le nom de l'utilisateur ayant fait la modification, le ou les postes radio touchés et les paramètres de configuration concernés.	<p>6 points accordés si le logiciel OTAP tient à jour un journal de toute modification apportée, y compris le nom de l'utilisateur ayant fait la modification, le ou les postes radio touchés et les paramètres de configuration concernés..</p> <p>0 points accordés si le logiciel OTAP ne tient pas à jour un journal de toute modification apportée, y compris le nom de l'utilisateur ayant fait la modification, le ou les postes radio touchés et les paramètres de configuration concernés.</p> <p>Les points des 3 itérations seront additionnés et le total sera par la suite divisé par 3 pour établir le pointage de l'énoncé.</p> <table border="1" data-bbox="594 1142 1136 1247"> <tr> <td>Radio portatif</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio mobile</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Radio de bureau</td> <td>=</td> <td>6</td> </tr> </table> <p>(Portatif + Mobile + Bureau) / 3</p> <p><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 points)</b> =</p>	Radio portatif	=	6	Radio mobile	=	6	Radio de bureau	=	6	6
Radio portatif	=	6										
Radio mobile	=	6										
Radio de bureau	=	6										
7.14.1.1	La programmation radio pour les postes radio portatifs, mobiles et de bureau devrait se faire au moyen du même logiciel.	<p>10 points accordés si la programmation radio pour les postes radio portatifs, mobiles et de bureau se fait au moyen du même logiciel.</p> <p>0 points accordés si la programmation radio pour les postes radio portatifs, mobiles et de bureau se fait au moyen de logiciels différents.</p> <p><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 points)</b> =</p>	10									

7.14.8.2.1	L'offrant devrait décrire le type de base de données proposé. Si le logiciel de programmation utilise une base de données SQL, l'offrant doit préciser si elle permet une interrogation et une connexion externes.	<p>6 points accordés si l'offrant décrit le type de base de données proposé et si le logiciel de programmation utilise une base de données SQL, l'offrant doit préciser si elle permet une interrogation et une connexion externes.</p> <p>4 points accordés si l'offrant décrit le type de base de données proposé mais s'il ne décrit ni le logiciel de programmation utilise une base de données SQL et ni s'il ne précise pas si elle permet une interrogation et une connexion externes.</p> <p>0 points accordés si l'offrant ne décrit pas le type de base de données proposé et si le logiciel de programmation utilise une base de données SQL, l'offrant ne précise pas si elle permet une interrogation et une connexion externes..</p>		
<p><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)</b></p>		=	<b>6</b>	
<p><b>**NOTE** Référez-vous à la section 4.2.2.1: Dans le cas de l'équipement radio à bande unique, l'offrant doit proposer un équipement radio en mesure d'offrir le fonctionnement à bande unique dans chacune des trois bandes indiquées à la section 8 du présent EDB.</b></p>				
7/800 doit rencontrer Section 8.2	UHF doit rencontrer Section 8.3	VHF doit rencontrer Section 8.4		
<p><b>8.2 Exigences de l'unité d'abonné relatives aux bandes 768-776 MHz, 798-806 MHz, 806 824 MHz et 851-869 MHz (700/800).</b></p>				
<p><b>8.2.3.3 Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés portative</b></p>				
8.2.3.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à la unité d'abonné portative la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio portative la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p>		
		-120	X = Sensibilité	
		-120	Y = Plus Basse Sensibilité	
		-119	Z = Plus Haute Sensibilité	
		<b>10</b>	<b>Points accordés</b>	
<p><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b></p>		=	<b>10</b>	

<p>8.2.3.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -70 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -70 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -70 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x <math>\frac{\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}}{\{(ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}}</math></p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-71</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td><b>10</b></td> <td><b>Points accordés</b></td> </tr> </table>	-71	X = Rejet d'intermodulation	-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.	<b>10</b>	<b>Points accordés</b>	
-71	X = Rejet d'intermodulation										
-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.										
-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.										
<b>10</b>	<b>Points accordés</b>										
		<table border="1"> <tr> <td><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b></td> <td>=</td> <td><b>10</b></td> </tr> </table>	<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>						
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>									
<p>8.2.3.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portable radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x <math>\frac{\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}}{\{(PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}}</math></p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td><b>10</b></td> <td><b>Points accordés</b></td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	<b>10</b>	<b>Points accordés</b>	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
<b>10</b>	<b>Points accordés</b>										
		<table border="1"> <tr> <td><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b></td> <td>=</td> <td><b>10</b></td> </tr> </table>	<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>						
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>									

8.2.3.3.4.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -70 dB</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portable radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p> <table border="1" data-bbox="779 604 1269 751"> <tr> <td>-71</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-71	X = RejetParasites UA	-71	Y = RejetParasites Max. UA	-70	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-71	X = RejetParasites UA										
-71	Y = RejetParasites Max. UA										
-70	Z = RejetParasites Min. UA										
10	Points accordés										
<p>Pointage cumulatif UA portatif 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):</p>		<p>=</p> <p>10</p>	<p>40</p>								
<p>8.2.4.3 Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés mobile</p>											
8.2.4.3.1.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant la plus haute sensibilité (numérique) tout en dépassant la valeur de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant la plus basse sensibilité (numérique) tout en dépassant la valeur de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Sensibilité Points accordés = Max Points x {(Sensibilité UA - Sensibilité.Min. UA) / (Sensibilité.Max. UA - Sensibilité.Min. UA)}</p> <table border="1" data-bbox="779 1411 1269 1558"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité UA</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Sensibilité.Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-119</td> <td>Z = Sensibilité.Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité UA	-120	Y = Sensibilité.Max. UA	-119	Z = Sensibilité.Min. UA	10	Points accordés	
-120	X = Sensibilité UA										
-120	Y = Sensibilité.Max. UA										
-119	Z = Sensibilité.Min. UA										
10	Points accordés										
<p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</p>		<p>=</p>	<p>10</p>								

<p>8.2.4.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x <math>\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}</math></p> <table border="1" data-bbox="781 646 1268 789"> <tr> <td>-76</td> <td>X = RejetIntermod.UA</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = RejetIntermod.Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = RejetIntermod.Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</b></p>	-76	X = RejetIntermod.UA	-76	Y = RejetIntermod.Max. UA	-75	Z = RejetIntermod.Min. UA	10	Points accordés	
-76	X = RejetIntermod.UA										
-76	Y = RejetIntermod.Max. UA										
-75	Z = RejetIntermod.Min. UA										
10	Points accordés										
<p>8.2.4.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x <math>\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}</math></p> <table border="1" data-bbox="781 1335 1268 1478"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</b></p>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										



8.2.4.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-81	X = RejetParasites UA										
-81	Y = RejetParasites Max. UA										
-80	Z = RejetParasites Min. UA										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10	10					
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10									
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage cumulatif UA portatif 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):</td> <td>=</td> <td>40</td> </tr> </table>	Pointage cumulatif UA portatif 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):	=	40	40					
Pointage cumulatif UA portatif 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):	=	40									
8.2.5.3	Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés de bureau										
8.2.5.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à la unité d'abonné de bureau la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio de bureau la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité UA</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Sensibilité.Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-117</td> <td>Z = Sensibilité.Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité UA	-120	Y = Sensibilité.Max. UA	-117	Z = Sensibilité.Min. UA	10	Points accordés	
-120	X = Sensibilité UA										
-120	Y = Sensibilité.Max. UA										
-117	Z = Sensibilité.Min. UA										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10	10					
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10									

<p>8.2.5.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x <math>\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}</math></p> <table border="1" data-bbox="781 642 1268 783"> <tr> <td>-76</td> <td>X = RejetIntermod.UA</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = RejetIntermod.Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = RejetIntermod.Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</b></p>	-76	X = RejetIntermod.UA	-76	Y = RejetIntermod.Max. UA	-75	Z = RejetIntermod.Min. UA	10	Points accordés	
-76	X = RejetIntermod.UA										
-76	Y = RejetIntermod.Max. UA										
-75	Z = RejetIntermod.Min. UA										
10	Points accordés										
<p>8.2.5.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x <math>\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}</math></p> <table border="1" data-bbox="781 1310 1268 1451"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</b></p>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										

8.2.5.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB		
		0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB		
		0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.		
		Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)		
		Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}		
	-81	X = RejetParasites UA		
	-81	Y = RejetParasites Max. UA		
	-80	Z = RejetParasites Min. UA		
	10	Points accordés		
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>			<b>=</b>	<b>10</b>
Pointage cumulatif UA de bureau 7/800 (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):				<b>40</b>
Pointage supra cumulatif Receveur bande 7/800 ((Cumul. 7/800 Portable + Cumul. 7/800 Mobile + Cumul. 7/800 de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)				<b>40</b>
<b>8.3 Exigences de l'unité d'abonné relatives aux bandes 380-430 MHz et 450-470 MHz (UHF)</b>				
8.3.3.3	Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés portative			
8.3.3.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	10 points accordés à la unité d'abonné portative la plus sensible de la catégorie.		
		0 points accordés à la radio portative la moins sensible de la catégorie.		
		0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.		
		Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)		
		Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}"		
	-120	X = Sensibilité		
	-120	Y = Plus Basse Sensibilité		
	-119	Z = Plus Haute Sensibilité		
	10	Points accordés		
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>			<b>=</b>	<b>10</b>

8.3.3.3.2.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -70 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -70 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -70 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x <math>\frac{\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}}{\{(ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}}</math></p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-71</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td><b>10</b></td> <td><b>Points accordés</b></td> </tr> </table>	-71	X = Rejet d'intermodulation	-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.	<b>10</b>	<b>Points accordés</b>	
-71	X = Rejet d'intermodulation										
-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.										
-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.										
<b>10</b>	<b>Points accordés</b>										
		<table border="1"> <tr> <td><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b></td> <td>=</td> <td><b>10</b></td> </tr> </table>	<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>						
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>									
8.3.3.3.3.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x <math>\frac{\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}}{\{(PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}}</math></p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td><b>10</b></td> <td><b>Points accordés</b></td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	<b>10</b>	<b>Points accordés</b>	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
<b>10</b>	<b>Points accordés</b>										
		<table border="1"> <tr> <td><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b></td> <td>=</td> <td><b>10</b></td> </tr> </table>	<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>						
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>									

8.3.3.3.4.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -70 dB</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-71</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td><b>10</b></td> <td><b>Points accordés</b></td> </tr> </table>	-71	X = RejetParasites UA	-71	Y = RejetParasites Max. UA	-70	Z = RejetParasites Min. UA	<b>10</b>	<b>Points accordés</b>	
-71	X = RejetParasites UA										
-71	Y = RejetParasites Max. UA										
-70	Z = RejetParasites Min. UA										
<b>10</b>	<b>Points accordés</b>										
		<table border="1"> <tr> <td><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b></td> <td>=</td> <td><b>10</b></td> </tr> </table>	<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>						
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>									
<p>Pointage cumulatif UA portatif UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):</p>			<b>40</b>								
<p>8.3.4.3 Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés mobile</p>											
8.3.4.3.1.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %</p>	<p>10 points accordés à la unité d'abonné mobile la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio mobile la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonnés mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-119</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td><b>10</b></td> <td><b>Points accordés</b></td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-119	Z = Plus Haute Sensibilité	<b>10</b>	<b>Points accordés</b>	
-120	X = Sensibilité										
-120	Y = Plus Basse Sensibilité										
-119	Z = Plus Haute Sensibilité										
<b>10</b>	<b>Points accordés</b>										
		<table border="1"> <tr> <td><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b></td> <td>=</td> <td><b>10</b></td> </tr> </table>	<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>						
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>									

8.3.4.3.2.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x <math>\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}</math></p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-76</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-76	X = Rejet d'intermodulation	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	
-76	X = Rejet d'intermodulation										
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.										
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10						
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10									
8.3.4.3.3.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x <math>\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}</math></p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10						
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10									

8.3.4.3.4.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-81	X = RejetParasites UA										
-81	Y = RejetParasites Max. UA										
-80	Z = RejetParasites Min. UA										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10	10					
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10									
		<p>Pointage cumulatif UA mobile UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):</p>	40								
8.3.5.3	Spécifications du récepteur - Unité d'abonnés de bureau										
8.3.5.3.1.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %</p>	<p>10 points accordés à la unité d'abonné de bureau la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio de bureau la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-117</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-117	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés	
-120	X = Sensibilité										
-120	Y = Plus Basse Sensibilité										
-117	Z = Plus Haute Sensibilité										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10	10					
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10									

8.3.5.3.2.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x <math>\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}</math></p> <table border="1" data-bbox="781 632 1271 772"> <tr> <td>-76</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-76	X = Rejet d'intermodulation	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	
-76	X = Rejet d'intermodulation										
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.										
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.										
10	Points accordés										
		<p><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b> =</p>	<b>10</b>								
8.3.5.3.3.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x <math>\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}</math></p> <table border="1" data-bbox="781 1314 1271 1455"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
		<p><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b> =</p>	<b>10</b>								



8.3.5.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 604 1271 747"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-81	X = RejetParasites UA										
-81	Y = RejetParasites Max. UA										
-80	Z = RejetParasites Min. UA										
10	Points accordés										
Pointage cumulatif UA de bureau UHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):		40									
Pointage supra cumulatif Receveur bande UHF ((Cumul. UHF Portable + Cumul. UHF Mobile + Cumul. UHF de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)		40									

**8.4 Exigences de l'unité d'abonné relatives aux bandes 138-144 MHz et 148-174 MHz (VHF)**

8.4.3.3 Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés portative											
8.4.3.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,22 µV (-120 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à la unité d'abonné portative la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio portative la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p> <table border="1" data-bbox="781 1472 1271 1614"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-119</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-119	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés	
-120	X = Sensibilité										
-120	Y = Plus Basse Sensibilité										
-119	Z = Plus Haute Sensibilité										
10	Points accordés										

<p>8.4.3.3.2.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -70 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -70 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -70 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x <math>\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}</math></p> <table border="1" data-bbox="781 646 1268 785"> <tr> <td>-71</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-71	X = Rejet d'intermodulation	-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	<p>10</p>
-71	X = Rejet d'intermodulation										
-71	Y = Rejet d'intermodulation Max.										
-70	Z = Rejet d'intermodulation Min.										
10	Points accordés										
<p><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) =</b></p>			<p><b>10</b></p>								
<p>8.4.3.3.3.1</p>	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x <math>\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}</math></p> <table border="1" data-bbox="781 1310 1268 1449"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	<p>10</p>
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
<p><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) =</b></p>			<p><b>10</b></p>								

8.4.3.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -70 dB	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portative radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -70 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné portative Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x <math>\{(RejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA) / (PlusHauteRejetParasite\ UA - PlusBasseRejetParasite\ UA)\}</math></p> <table border="1" data-bbox="781 615 1271 751"> <tr> <td>-71</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-71</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-70</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-71	X = RejetParasites UA	-71	Y = RejetParasites Max. UA	-70	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-71	X = RejetParasites UA										
-71	Y = RejetParasites Max. UA										
-70	Z = RejetParasites Min. UA										
10	Points accordés										
Pointage cumulatif UA portative VHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):		=	10								
8.2.4.3 Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés mobile											
8.2.4.3.1.1	Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x <math>\{(Sensibilité\ UA - PlusBasseSensibilité\ UA) / (PlusHauteSensibilité\ UA - PlusBasseSensibilité\ UA)\}</math></p> <table border="1" data-bbox="781 1381 1271 1518"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-119</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-119	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés	
-120	X = Sensibilité										
-120	Y = Plus Basse Sensibilité										
-119	Z = Plus Haute Sensibilité										
10	Points accordés										
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)		=	10								

8.2.4.3.2.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x <math>\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA) / (ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}</math></p> <table border="1" data-bbox="781 642 1268 779"> <tr> <td>-76</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-76	X = Rejet d'intermodulation	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	
-76	X = Rejet d'intermodulation										
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.										
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.										
10	Points accordés										
8.2.4.3.3.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x <math>\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA) / (PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}</math></p> <table border="1" data-bbox="781 1304 1268 1440"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table> <p>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points) = 10</p>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										

8.2.4.3.4.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné mobile radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné mobile Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-81</td> <td>X = RejetParasites UA</td> </tr> <tr> <td>-81</td> <td>Y = RejetParasites Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-80</td> <td>Z = RejetParasites Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-81	X = RejetParasites UA	-81	Y = RejetParasites Max. UA	-80	Z = RejetParasites Min. UA	10	Points accordés	
-81	X = RejetParasites UA										
-81	Y = RejetParasites Max. UA										
-80	Z = RejetParasites Min. UA										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10						
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10									
		<p>Pointage cumulatif UA mobile VHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):</p>	40								
8.4.5.3	Spécifications du récepteur - Unités d'abonnés de bureau										
8.4.5.3.1.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sensibilité (numérique) de 0,25 µV (-119 dBm), TEB de 5 %</p>	<p>10 points accordés à la unité d'abonné de bureau la plus sensible de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à la radio de bureau la moins sensible de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sensibilité = Point Maximum x {(Sensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA) / (PlusHauteSensibilité UA - PlusBasseSensibilité UA)}</p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-120</td> <td>X = Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-120</td> <td>Y = Plus Basse Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>-117</td> <td>Z = Plus Haute Sensibilité</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-120	X = Sensibilité	-120	Y = Plus Basse Sensibilité	-117	Z = Plus Haute Sensibilité	10	Points accordés	
-120	X = Sensibilité										
-120	Y = Plus Basse Sensibilité										
-117	Z = Plus Haute Sensibilité										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</td> <td>=</td> <td>10</td> </tr> </table>	Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10						
Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)	=	10									

8.4.5.3.2.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser le rejet intermodulation de -75 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus élevé et qui dépasse -75 dB.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau ayant le niveau de rejet d'intermodulation le plus bas mais dépassant tout de même le seuil de -75 dB.</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordés pour le rejet d'inter modulation= Points Maximum x <math>\frac{\{(ValeurRejetInterMod\ SU - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}}{\{(ValeurRejetInterModMax\ UA - ValeurRejetInterModMin\ UA)\}}</math></p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-76</td> <td>X = Rejet d'intermodulation</td> </tr> <tr> <td>-76</td> <td>Y = Rejet d'intermodulation Max.</td> </tr> <tr> <td>-75</td> <td>Z = Rejet d'intermodulation Min.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-76	X = Rejet d'intermodulation	-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.	-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.	10	Points accordés	
-76	X = Rejet d'intermodulation										
-76	Y = Rejet d'intermodulation Max.										
-75	Z = Rejet d'intermodulation Min.										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b></td> <td>=</td> <td><b>10</b></td> </tr> </table>	<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>						
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>									
8.4.5.3.3.1	<p>Devrait, de préférence, dépasser la sélectivité dans un canal adjacent de -60 dB (TIA/EIA 102)</p>	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau de sélectivité dans un canal adjacent dépassant -60 dB</p> <p>0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.</p> <p>Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)</p> <p>Points accordé de sélectivité = Point Maximum x <math>\frac{\{(Sélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}}{\{(PlusHauteSélectivité\ UA - PlusBasseSélectivité\ UA)\}}</math></p>									
		<table border="1"> <tr> <td>-61</td> <td>X = Sélectivité UA</td> </tr> <tr> <td>-61</td> <td>Y = Sélectivité Max. UA</td> </tr> <tr> <td>-60</td> <td>Z = Sélectivité Min. UA</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	-61	X = Sélectivité UA	-61	Y = Sélectivité Max. UA	-60	Z = Sélectivité Min. UA	10	Points accordés	
-61	X = Sélectivité UA										
-61	Y = Sélectivité Max. UA										
-60	Z = Sélectivité Min. UA										
10	Points accordés										
		<table border="1"> <tr> <td><b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b></td> <td>=</td> <td><b>10</b></td> </tr> </table>	<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>						
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>	=	<b>10</b>									

8.4.5.3.4.1	Devrait, de préférence, dépasser le rejet des réponses parasites de -80 dB	10 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus haut niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB		
		0 points accordés à l'unité d'abonné de bureau radio ayant le plus bas niveau rejet des réponses parasites d'au moins -80 dB		
		0 à 10 points accordés selon l'équation ci-dessous en incluant les valeurs proposées de chaque offrant.		
		Base de référence de pondération: (Unité d'abonné de bureau Maximum 10 points)		
		Points accordé de RejetParasite = Point Maximum x {(RejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA) / (PlusHauteRejetParasite UA - PlusBasseRejetParasite UA)}		
		-81	X = RejetParasites UA	
		-81	Y = RejetParasites Max. UA	
		-80	Z = RejetParasites Min. UA	
		10	Points accordés	
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>		<b>10</b>
Pointage cumulatif UA de bureau VHF (Sensibilité+Inter Modulation+Sélectivité des canaux adjacent+Réponses parasites.) Pointage (Max. Pts. 40):				<b>40</b>
Pointage supra cumulatif Receveur bande VHF ((Cumul. VHF Portable + Cumul. VHF Mobile + Cumul. VHF de bureau) / 3) Pointage (Maximum 40 pts)				<b>40</b>
<b>Grand Total Exigences particulières relatives au bandes</b> <b>((Pointage supra cumulatif de bande 7/800 + Pointage supra cumulatif de bande UHF + Pointage supra cumulatif de bande VHF / 3)</b> <b>Pointage (Max Pts. 40):</b>				<b>40</b>
<b>9Spécifications des postes radio portatifs</b>				
9.1Généralités				
9.1.2.1	Le poste radio portatif devrait présenter une sortie audio de 1 W avec un niveau de distorsion audio inférieur à 1,5 %.	6 points accordés si l'unité d'abonné portable proposée a une sortie audio de 1 Watt ou plus, avec un niveau de distorsion de 1.5% ou moins.		
		0 points accordés si l'unité d'abonné portable proposée a une sortie audio de moins de 1 Watt, ou un niveau de distorsion de plus de 1.5%		
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)</b>		<b>6</b>
9.2Exigences environnementales				

9.2.4	L'offrant devrait fournir les détails de toutes les options disponibles des versions de son équipement radio qui sont conformes aux spécifications de la division 1 de l'UL fonctionnant dans des environnements où des concentrations inflammables de gaz inflammables, de vapeurs produites par des liquides inflammables ou de vapeurs produites par des liquides combustibles peuvent être présentes dans des conditions de fonctionnement normales (HazLoc).	<p>Points accordés si l'offrant fourni des détails sur la disponibilité de d'options de versions de l'équipement radio qui se conforme aux spécifications (UL Division 1) opérant dans un environnement qui contient des concentrations inflammables de gazes inflammables, vapeurs produites par liquides inflammables ou combustibles qui peuvent exister lors de conditions d'utilisation normal (HazLoc).</p> <p>10 Points accordés si l'offrant indique une option pour : Class I, Div 1, Groupes C, D; Class I, Div 2, Groupes A, B, C, D;</p> <p>5 points accordés si l'offrant indique une option pour : Class I, Div 2, Groupes A, B, C, D;</p> <p>0 points accordés si l'offrant fournis aucun détail sur la disponibilité d'options de versions de l'équipement radio qui se conforme aux spécifications (UL Division 1) opérant dans un environnement qui contient des concentrations inflammables de gazes inflammables, vapeurs produites par liquides inflammables ou combustibles qui peuvent exister lors de conditions d'utilisation normal (HazLoc).</p>									
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b> =	<b>10</b>								
<b>9.3 Batterie</b>											
9.3.2.1	L'offrant devrait fournir une batterie rechargeable de grande capacité supplémentaire d'une autonomie supérieure à 12 heures en mode chiffré en fonction d'un cycle d'utilisation de 5-5-90. Sur les canaux du système P25, le délai d'attente est défini comme la période au cours de laquelle l'UA surveille le canal de commande attiré.	<p>10 points accordés si l'offrant peut fournir des batteries de grande capacités additionnelles donc la durée d'utilisation excède 12 heures en mode chiffré, en fonction d'un cycle d'utilisation de 5-5-90. Le temps de veille de canaux P25 est défini par la période de temps qu'un UA surveille un canal de contrôle</p> <p>0 points accordés si l'offrant ne fournit pas de batteries de grande capacités additionnelles don la durée d'utilisation excède 12 heures en mode chiffré, en fonction d'un cycle d'utilisation de 5-5-90. Le temps de veille de canaux P25 est défini par la période de temps qu'un UA surveille un canal de contrôle</p>									
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b> =	<b>10</b>								
<b>9.4 Spécifications matérielles</b>											
9.4.1.1	L'offrant devrait indiquer le poids en grammes du poste radio portatif avec son antenne ordinaire et sa batterie Li-ion de grande capacité, conformément à la section 9.3.2 du présent EDB.	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable la plus légère de la catégorie.</p> <p>0 points accordés pour l'unité d'abonné portable le plus lourde de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés basé sur l'équation ci-dessous et la réponse de tous les offrant.</p> <p>Évaluation basée sur la comparaison : (Points maximum : 10)</p> <p>Points accordés = Points maximum x ((UA le plus lourd - Poids nominal UA) / (UA le plus lourd - UA le plus léger)) en grammes</p> <table border="1" data-bbox="779 1732 1274 1879"> <tr> <td style="text-align: center;">1150</td> <td style="text-align: center;">X = UA évalué</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1150</td> <td style="text-align: center;">Y = UA le plus léger</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1500</td> <td style="text-align: center;">Z = UA le plus lourd</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>10</b></td> <td style="text-align: center;"><b>Points accordés</b></td> </tr> </table>	1150	X = UA évalué	1150	Y = UA le plus léger	1500	Z = UA le plus lourd	<b>10</b>	<b>Points accordés</b>	
1150	X = UA évalué										
1150	Y = UA le plus léger										
1500	Z = UA le plus lourd										
<b>10</b>	<b>Points accordés</b>										
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b> =	<b>10</b>								



9.4.1.2	L'offrant devrait indiquer en centimètres cubes (cm <sup>3</sup> ) le volume des postes radio portatifs sans les pinces et l'antenne, mais avec la batterie Li-ion de grande capacité, conformément à la section 9.3.2 du présent EDB.	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable la plus petite de la catégorie.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portable la plus grosse de la catégorie.</p> <p>0 à 10 points accordés basé sur l'équation ci-dessous et les réponses des offrants.</p> <p>Évaluation basée sur la comparaison : (Points maximum : 10)</p> <p>Points accordés = Points maximum x ((UA la plus grosse – Poids nominal UA) / (UA la plus grosse - UA la plus petite)) cm<sup>3</sup></p> <table border="1" data-bbox="781 537 1271 674"> <tr> <td>1150</td> <td>X = UA évalué</td> </tr> <tr> <td>1150</td> <td>Y = UA la plus petite</td> </tr> <tr> <td>1500</td> <td>Z = UA la plus grosse</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	1150	X = UA évalué	1150	Y = UA la plus petite	1500	Z = UA la plus grosse	10	Points accordés	10
1150	X = UA évalué										
1150	Y = UA la plus petite										
1500	Z = UA la plus grosse										
10	Points accordés										
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>		=									
9.4.1.3	L'offrant devrait indiquer la hauteur en millimètres (mm) du poste radio portatif avec son antenne ordinaire et sa batterie Li-ion de grande capacité, conformément à la section 9.3.2 du présent EDB.	<p>10 points accordés à l'unité d'abonné portable de plus petite hauteur.</p> <p>0 points accordés à l'unité d'abonné portable de plus grande hauteur.</p> <p>0 à 10 points accordés basé sur l'équation ci-dessous et les réponses des offrants.</p> <p>Évaluation basée sur la comparaison : (Points maximum : 10)</p> <p>Points accordés = Points maximum x ((UA plus grande – UA grandeur nominale) / UA plus grande - UA plus petite)) en mm</p> <table border="1" data-bbox="781 1094 1271 1230"> <tr> <td>750</td> <td>X = UA évalué</td> </tr> <tr> <td>750</td> <td>Y = UA la plus petite</td> </tr> <tr> <td>950</td> <td>Z = UA la plus grande</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Points accordés</td> </tr> </table>	750	X = UA évalué	750	Y = UA la plus petite	950	Z = UA la plus grande	10	Points accordés	10
750	X = UA évalué										
750	Y = UA la plus petite										
950	Z = UA la plus grande										
10	Points accordés										
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 10 Points)</b>		=									
<b>9.8 Affichage visuel et indicateurs sonores</b>											
9.8.3.1	Le nombre de caractères par ligne affichés sur l'écran d'affichage alphanumérique du poste radio portatif devrait être supérieur à huit caractères.	<p>15 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran est de 11 ou plus.</p> <p>10 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran entre 9 et 10.</p> <p>0 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran de 8 ou moins.</p>	15								
<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points)</b>		=									
9.8.12	Le poste radio portatif devrait être pourvu d'un écran alphanumérique orienté vers le haut.	<p>15 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran est de 11 ou plus.</p> <p>10 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran entre 9 et 10.</p> <p>0 points accordés si le nombre de caractères par ligne qui peut être affiché sur l'écran de 8 ou moins.</p>									

					<b>15</b>
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points)</b>	=		
9.8.17	Il devrait être possible d'activer, de désactiver et de configurer le signal sonore et le seuil d'utilisation, comme le décrit la section 9.8.16, à l'aide du logiciel de programmation radio.	15 points accordés s'il est possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 9.8.16.  0 points accordés s'il n'est pas possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 9.8.16 à partir du logiciel de programmation radio.			
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points)</b>	=		<b>15</b>
<b>9.9 Capacité</b>					
9.9.1.1	Le poste radio portatif devrait prendre en charge 513 modes de fonctionnement ou plus (groupes d'appel ou canaux) permettant la programmation de divers canaux de fréquence, groupes d'appel et modes de modulation.	6 points accordés si l'unité d'abonné portable a une capacité de 513 mode d'opération ou plus.  0 points accordés si l'unité d'abonné portable a une capacité de 512 mode d'opération ou moins.			
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)</b>	=		<b>6</b>
<b>10 Spécifications des postes radio mobiles</b>					
<b>10.1 Généralités</b>					
10.1.7.1	La sélection du mode ou groupe d'appel primaire du poste radio mobile devrait se faire au moyen d'une seule commande rotative qui est physiquement séparée de la commande rotative de réglage du volume mentionnée à la section 10.1.6.	6 points accordés si l'unité d'abonné mobile a un sélecteur rotatif de mode primaire <<talkgroup>> qui est physiquement distinct du contrôle d'ajustement du volume.  0 points accordés si l'unité d'abonné mobile n'a pas un sélecteur rotatif de mode primaire <<talkgroup>> qui est physiquement distinct du contrôle d'ajustement du volume.			
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)</b>	=		<b>6</b>
<b>10.3 Spécifications matérielles</b>					
10.3.2	L'offrant devrait préciser en centimètres (cm) la hauteur, la longueur et la profondeur avec le support de montage fixé pour chaque poste radio mobile.	15 points accordés à l'unité d'abonné mobile la plus petite de la catégorie.  0 points accordés à l'unité d'abonné mobile la plus grosse de la catégorie.  0 to 15 points accordés basé sur l'équation ci-dessous et les réponses des offrants.  Évaluation basée sur la comparaison : (Points maximum : 10)  $\text{Points accordés} = \text{Points maximum} \times ((\text{UA la plus grosse} - \text{Poids nominal UA}) / (\text{UA la plus grosse} - \text{UA la plus petite})) \text{ cm}^3$			
		750	X = UA évalué		
		750	Y = UA la plus petite		
		950	Z = UA la plus grande		
		<b>15</b>	<b>Points accordés</b>		
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 15 points)</b>	=		<b>15</b>
<b>10.5 Configurations des éléments des postes radio mobiles</b>					

10.5.2.2.4	Le bloc de commande devrait pouvoir commander de nombreux postes radio mobiles.	6 points accordés si un seul bloc de commande est en mesure de contrôler plusieurs unités d'abonné mobile.  0 points accordés si un seul bloc de commande n'est pas en mesure de contrôler plusieurs unités d'abonné mobile.	
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)</b>	=
			6
<b>10.7Affichage visuel et indicateurs sonores</b>			
10.7.10.1	Il devrait être possible d'activer, de désactiver et de configurer le signal sonore et le seuil d'utilisation, comme le définit la section 10.7.10, à l'aide du logiciel de programmation radio.	15 points accordés s'il est possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 10.7.10  0 points accordés s'il n'est pas possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 10.7.10 à partir du logiciel de programmation radio.	
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points)</b>	=
			15
<b>11Exigences propres aux postes radio de bureau</b>			
<b>11.1Généralités</b>			
11.1.8.1	La sélection du mode ou groupe d'appel primaire du poste radio de bureau devrait se faire au moyen d'une seule commande rotative qui est physiquement séparée de la commande rotative de réglage du volume mentionnée à la section 11.1.8.	6 points accordés si l'unité d'abonné de bureau a un sélecteur rotatif de mode primaire <<talkgroup>> qui est physiquement distinct du contrôle d'ajustement du volume.  0 points accordés si l'unité d'abonné de bureau n'a pas un sélecteur rotatif de mode primaire <<talkgroup>> qui est physiquement distinct du contrôle d'ajustement du volume.	
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 6 Points)</b>	=
			6
<b>11.5Affichage visuel et indicateurs sonores</b>			
11.5.6	L'utilisateur du poste radio de bureau devrait pouvoir éteindre tous les voyants lumineux, voyants d'état et indicateurs sonores tout en continuant d'utiliser l'appareil normalement.	5 points accordés si l'unité d'abonné de bureau est en mesure de fermer toutes les voyants lumineux, voyants d'état et indicateurs sonores tout en continuant d'utiliser l'appareil normalement.  0 points accordés si l'unité d'abonné de bureau n'est pas en mesure de fermer toutes les voyants lumineux, voyants d'état et indicateurs sonores tout en continuant d'utiliser l'appareil normalement.	
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 5 Points)</b>	=
			5
11.5.11	Il devrait être possible d'activer, de désactiver et de configurer le signal sonore et le seuil d'utilisation, comme le définit la section 11.5.10, à l'aide du logiciel de programmation radio.	15 points accordés s'il est possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 11.5.10 à partir du logiciel de programmation radio.  0 points accordés s'il n'est pas possible d'activer, désactiver et de configurer l'alerte sonore ainsi que le niveau de seuil utilisable défini au 11.5.10 à partir du logiciel de programmation radio.	
		<b>Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points)</b>	=
			15
<b>11.7Ports externes</b>			

11.7.4.1	Lorsqu'applicable, des raccords ou des connexions dotés d'un dispositif de réduction de la tension physique, afin d'atténuer les risques de dommages matériel, devraient être utilisées.	3 points accordés si des raccords ou des connexions dotés d'un dispositif de réduction de la tension physique, afin d'atténuer les risques de dommages matériel, sont utilisés.  0 points accordés si des raccords ou des connexions dotés d'un dispositif de réduction de la tension physique, afin d'atténuer les risques de dommages matériel, ne sont pas utilisés.	
		Pointage de l'énoncé (Maximum 3 Points)	3

### 13 Annexe A – Exigences de base pour les demandes de communication (RTT)

13.1 Exigences matérielles			
13.1.3	Les accessoires de haut-parleur-microphone pour unité d'abonné (UA) portative utilisée par la GRC devraient être munis d'un bouton réservé pour lancer une RTT.	15 points accordés si les accessoires de haut-parleur-microphone pour unité d'abonné (UA) portative utilisée par la GRC sont munis d'un bouton réservé pour lancer une RTT.  0 points accordés si les accessoires de haut-parleur-microphone pour unité d'abonné (UA) portative utilisée par la GRC ne sont pas munis d'un bouton réservé pour lancer une RTT.	
		Pointage de l'énoncé (Maximum 15 Points)	15

Pointage du volet (Max. 380 Points)	380
-------------------------------------	-----